

MCS II

MOTORCYCLE COMMUNICATION SYSTEM

FRANÇAIS

SÉCURITÉ ET INSTRUCTIONS D'UTILISATION

Félicitations! Vous venez d'acheter un produit N-Com.

Le système N-Com MCS II a été réalisé en faisant recours aux toutes dernières technologies et en utilisant les meilleurs matériaux. Les nombreux tests effectués et la mise au point du système dans les moindres détails ont permis d'obtenir une qualité audio sans égal.

Le MCS II peut être installé uniquement sur les casques Nolan prévus pour l'équipement N-Com.

Le système MCS II permet l'écoute des systèmes audio de motos et ne peut pas être utilisé avec d'autres systèmes audio pour casques.

Sommaire

1. AVERTISSEMENTS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ.....	4
1.1. Normes de références.....	4
1.2. Utiliser de manière appropriée	5
1.3. Elimination	6
2. CONTENU DE L'EMBALLAGE	7
3. INSTALLATION DU MCS II	8
3.1. Retrait du système MCS II du casque	12
4. FONCTIONNEMENT DU MCS II	13
5. MAINTENANCE.....	13
6. GARANTIE LIMITÉ	14
6.1. Couverture de la garantie.....	14
6.2. Exclusions et limites de la couverture	14
6.3. Validité de cette garantie limitée	16
6.4. Procédure pour l'envoi des réclamations éventuelles	16
6.5. Identification du produit.....	18
7. FICHE D'ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE	19

1. AVERTISSEMENTS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Lire attentivement la présente notice d'utilisation, et les normes simples reportées à la suite. Le non respect de cesdites normes peut entraîner des situations dangereuses.

Attention: le produit ne peut pas être utilisé dans les compétitions officielles et non officielles, motodromes, circuits, pistes et autres lieux similaires.

Attention: l'installation du système MCS II entraîne une augmentation du poids d'environ 70g ajouté à celui du casque et des autres accessoires.

Avertissements: les composants électroniques du système N-Com présents à l'intérieur du casque ne sont pas imperméables. Eviter par conséquent que l'intérieur du casque ne se mouille de même que le rembourrage de confort afin d'éviter d'endommager le système. Si de l'eau s'infiltré à l'intérieur du casque, enlever le système N-Com et l'habillage de confort du casque et le faire sécher à l'air libre.

ATTENTION : l'utilisation d'un interphone pour casques peut ne pas être légal dans tous les Pays. Vérifiez les normes locales en vigueur AVANT d'utiliser cet article.

1.1. Normes de références

Le produit MCS II de la gamme N-Com est conforme à la directive CEE :

EMC 2004/108 

1.2. Utiliser de manière appropriée

- Respecter toutes les lois en vigueur en matière de circulation routière. Pendant la conduite, vos mains doivent s'occuper du pilotage de votre véhicule. Les opérations à effectuer sur le système N-Com doivent être accomplies lorsque votre véhicule est à l'arrêt.
- Dans tous les cas, le respect du Code de la Route et les manœuvres nécessaires pour conduire votre motocyclette ont toujours la priorité absolue.
- Régler le volume de façon à ce que celui-ci ne gêne ou ne distraie pas la conduite et ne vous empêche pas d'entendre distinctement les bruits extérieurs.

Attention: Régler le volume du système N-Com (lorsqu'il est présent) et des sources audio qui y sont reliées avant d'utiliser le système sur la route.

Attention: L'utilisation d'un volume trop élevé peut être nuisible au canal auditif.

Attention: Régler le volume du système N-Com (lorsqu'il est présent) et des sources audio qui y sont reliées de manière à éviter les lectures audio avec un volume élevé. L'exposition continue à un volume audio élevé peut être nuisible au canal auditif.

Attention: Une mauvaise installation du système à l'intérieur du casque pourrait modifier les caractéristiques aérodynamiques et de sécurité du casque et créer ainsi des conditions de danger. Installer le système N-Com conformément à ce qui est décrit dans la documentation du produit. En cas de doute, contacter votre revendeur N-Com.

- Tous les téléphones et dispositifs émettant des signaux peuvent ressentir des parasites qui influenceront sur les performances de l'appareil relié à ceux-ci. Ces parasites ne sauraient être assimilés à un défaut du système N-Com.
- Utiliser le dispositif uniquement dans sa position normale, (voir à ce propos la documentation jointe au produit). Ne pas démonter, altérer ou modifier une quelconque partie du système N-Com.
- Seul un personnel qualifié est autorisé à affectuer des interventions d'assistance technique sur ce produit. En cas de dysfonctionnement, toujours s'adresser à un revendeur agréé. Le casque est un produit de sécurité : l'altération du casque et/ou du système électronique qu'il renferme, annule non seulement la garantie du produit mais est également dangereuse.

1.3. Elimination

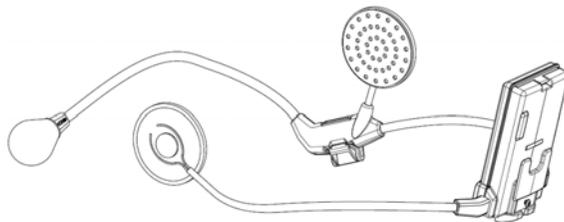
Consulter ce livret pour enlever le système du casque. Après avoir enlevé le système, procéder à son élimination en respectant les indications suivantes :



La présence du symbole d'une poubelle barrée signale qu'au sein de l'Union Européene le produit fait l'objet d'un tri sélectif en fin de vie (directive européenne 2002/96/EC).

Ne pas éliminer ces produits dans des déchets urbains non différenciés.

- L'élimination correcte des appareils obsolètes contribue à la prévention des conséquences négatives possibles sur la santé humaine et l'environnement.
- Pour plus d'informations concernant l'élimination des appareillages obsolètes, contacter votre Mairie, le centre de traitement des déchets ou bien le revendeur où vous avez acheté le produit.

2. CONTENU DE L'EMBALLAGE**Système MCS II V.04****Câble de raccordement Honda Goldwing****Câble de raccordement Harley Davidson****Rallonge et clip de fixation****Clé**

3. INSTALLATION DU MCS II

- Enlevez les joues de confort (voir la notice du casque).

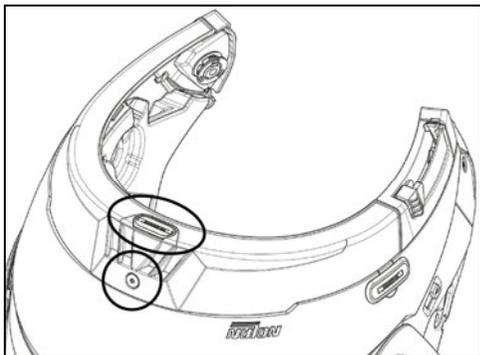


Fig. 1

- Enlevez la vis de la garniture du bord du casque à l'aide de la clé prévue à cet effet (Fig. 1).
- Enlevez la plaque « N-Com » présent sur la garniture du bord de la calotte dans la partie arrière (Fig. 1).

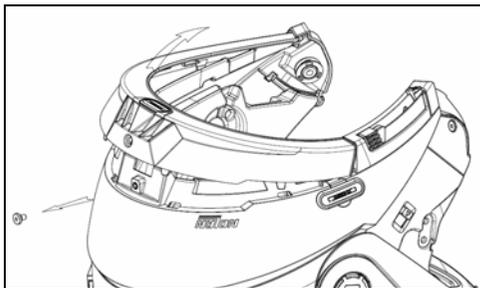


Fig. 2

- Enlevez complètement la garniture du bord comme cela est indiqué à la Fig. 2, en retirant ainsi également le rembourrage de confort.

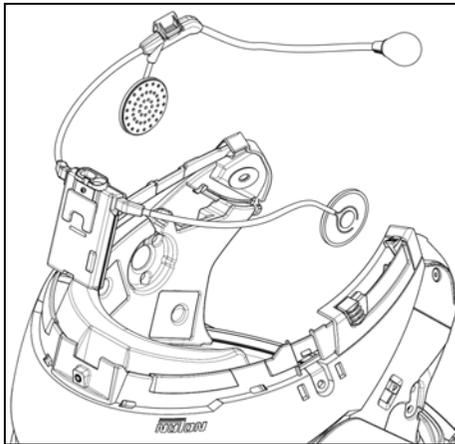


Fig. 3

- Insérez le système dans le logement prévu à cet effet à l'arrière du casque et poussez-le jusqu'au fond de la rainure (Fig. 3).

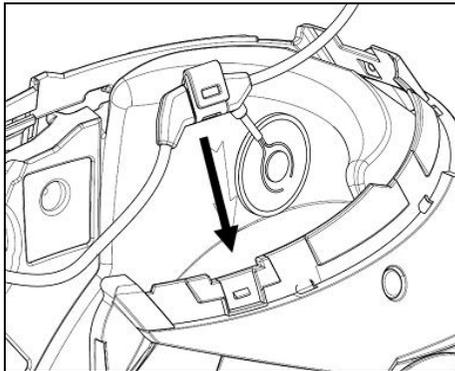


Fig. 4

- Rangez le câble à l'intérieur du casque et faites déclencher le clip de fixation droit dans le siège correspondant (Fig. 4).

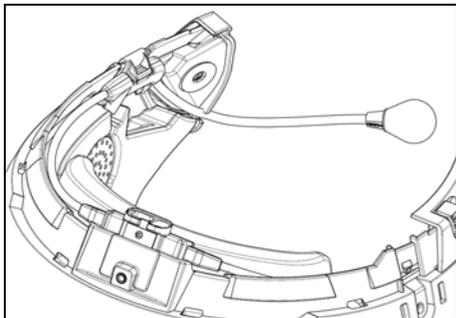


Fig. 5

- Positionnez le microphone dans le logement ad hoc sur le côté droit du casque, en insérant le col de cygne métallique dans la rainure présente sur la structure de fixation de la mentonnière (Fig. 5).

Attention : vérifiez que le côté du support du microphone avec l'indication « N-Com » est orienté vers l'intérieur du casque.

- Positionnez les haut-parleurs droit et gauche dans les sièges prévus à cet effet dans les joues en polystyrène.
- Remontez la garniture du bord et fixez-la à l'aide de la vis ad hoc
- Remontez les joues de confort.

Insérer le câble dans le connecteur micro-usb présent à l'arrière du casque pour effectuer la connexion.

Utilisation de la rallonge (facultatif)

En cas de nécessité, il est possible d'utiliser la rallonge présente dans l'emballage pour faciliter le raccordement à la moto, en plaçant le connecteur micro USB sur le côté gauche du casque.

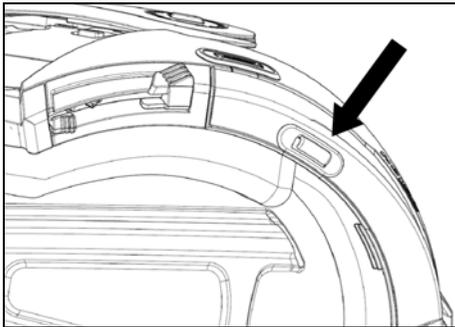


Fig. 6

- Enlever la pellicule de protection et fixer le clip en plastique au bord de la calotte du casque, sur le côté gauche. Positionner le clip comme le montre la Fig. 6.

Remarque: la colle met environ 24 heures avant d'adhérer complètement à la surface. Pendant ce laps de temps, ne pas exposer le casque aux agents atmosphériques.

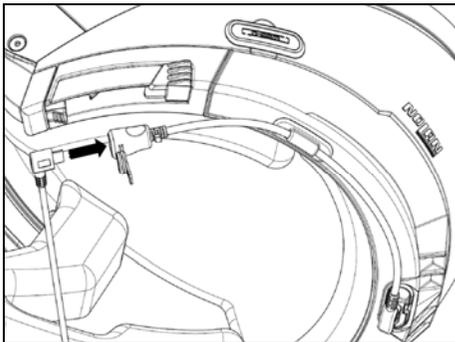


Fig. 7

- Brancher la rallonge au connecteur micro USB du casque. Fixer la rallonge à l'intérieur du clip. Brancher la rallonge au câble de raccordement à la moto.

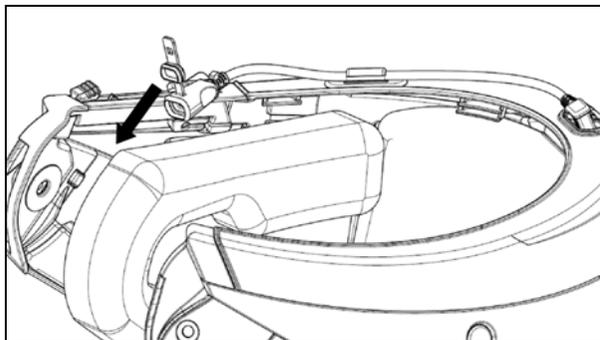


Fig. 8

- Si elle n'est pas utilisée, la rallonge peut être placée derrière l'oreiller du casque.

Attention: Vérifier que la prolonge n'empêche pas le glissement correct du VPS.

3.1. Retrait du système MCS II du casque

Pour enlever le système MCS II du casque, procédez de la façon suivante :

- Enlevez les joues de confort et la garniture du bord de la calotte ;

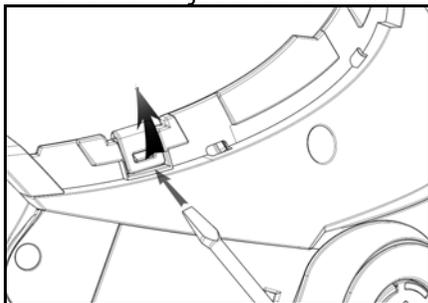


Fig. 9

- Libérez la clip droit de la calotte en faisant levier vers le haut avec un tournevis à lame (ou autre objet similaire), comme cela est indiqué à la Fig. 9.

- Enlevez complètement le système MCS II du casque et réinstallez les joues et la garniture du bord.

4. FONCTIONNEMENT DU MCS II

Brancher le câble de raccordement d'abord à la moto, puis au système MCS II. Le son du système installé à la motocyclette sera transféré au casque.

Il est possible d'utiliser le système interphone de la moto, en branchant à la motocyclette aussi bien le casque du pilote que celui du passager. Chaque casque devra être équipé du MCS II.

Régler les niveaux de volume de la radio et de l'interphone à l'aide du système audio de la moto selon vos préférences.

Lors de l'utilisation de la fonction INTERPHONE, le volume de celui-ci doit être réglé à un niveau confortable pour la conversation. Ne pas augmenter excessivement le volume pour éviter les bruits de fond.

Pour les divers réglages et les configurations audio, veuillez lire le Manuel de votre moto.

Attention: Connectez les câbles selon un parcours libre de façon à ne pas entraver la conduite, à ne pas réduire la liberté de mouvement et sans les faire enrouler autour des membres, du buste ou du cou. Ne bloquez pas les connecteurs de façon à les pouvoir séparer aisément en cas de nécessité.

Attention: Pendant l'emploi du câble de connexion utilisez toujours des casques équipés d'écran, tout en maintenant celui-ci baissé.

5. MAINTENANCE

Le produit N-Com ne demande pas d'opérations de maintenance particulières. Si vous utilisez le système sous la pluie, sécher les parties extérieures mouillées du casque.

6. GARANTIE LIMITÉE

Par le présent CERTIFICAT DE GARANTIE LIMITÉE, Nolangroup assure à l'acheteur que le produit ne présente, au moment de l'achat, aucun défaut quant aux matériaux utilisés ou à la fabrication.

Nous vous invitons à :

- Lire les notices de sécurité et les conseils d'utilisation.
- Lire la teneur et les conditions de la garantie.
- Conservez le ticket d'achat original. Vous devrez le présenter pour toute réparation sous garantie. **Dans ces cas-ci, le produit devra être amené au revendeur chez qui l'achat a été effectué.**

6.1. Couverture de la garantie

Si un quelconque défaut couvert par le présent certificat de garantie limité est découvert d'ici 2 (deux) ans à compter de la date d'achat reportée sur le ticket d'achat, Nolangroup s'engage, par le biais de son réseau de distribution et après avoir vérifié la nature du défaut, à réparer ou à remplacer le produit défectueux. Nolangroup fournira tout le matériel et le travail raisonnablement requis pour réparer le défaut signalé, sauf si le dommage est dû à l'une des raisons indiquées au paragraphe suivant "Exclusions et limites de la couverture".

6.2. Exclusions et limites de la couverture

Cette garantie couvre uniquement les défauts des matériaux et de fabrication. Nolangroup ne saurait être tenue pour responsable des défauts du produit imputables, en tout ou en partie, à l'une des causes reportées dans la liste – non exhaustive – ci-après :

- a) Défauts ou dommages suite à l'utilisation du Produit dans des conditions autres que les conditions habituellement prévues.
- b) Dommages dus à un usage incorrect et non conforme au fonctionnement normal conformément à ce qui est indiqué dans les instructions d'utilisation et d'entretien du produit fournies par Nolangroup.
- c) Manque d'entretien et usure normale des parties internes et externes.
- d) Dommages dus à un accident.

- e) Changements ou modifications apportées au casque ou au système N-Com par l'utilisateur ou des tiers.
- f) Changement de couleur ou dommages dus à l'exposition à des produits chimiques néfastes.
- g) Utilisation d'accessoires incompatibles qui ne font pas partie de la gamme des produits N-Com.
- h) La garantie ne couvre pas non plus les défauts du produit dérivant d'événements fortuits, de modifications ou d'adaptations, de cas de force majeure ou de dommages produits par suite d'un contact avec des liquides.
- i) Les parties internes du casque ne sont et ne peuvent être imperméables, par conséquent toute exposition à la pluie, à l'humidité, au déversement de nourriture ou d'autres liquides peut endommager les dispositifs électroniques du système N-COM, auquel cas Nolan ne saurait nullement être tenue pour responsable.
- j) La présente garantie n'inclut pas les consommables sujets à l'usure ou le vieillissement tels que par exemple la batterie rechargeable et les câbles de raccordement entre les différents systèmes N-Com ou entre les systèmes N-Com et d'autres équipements.
- k) Étant donné que le système sur lequel fonctionnent les téléphones portables n'est pas fourni par Nolangroup, celle-ci ne saurait être tenue pour responsable du fonctionnement, de la disponibilité, de la couverture, des services ou de la gamme dudit système.
- l) Quand le produit est utilisé avec des accessoires ou équipements non fournis par Nolangroup, celle-ci ne saurait assumer aucune responsabilité concernant le bon fonctionnement de la combinaison produit/périphérique et n'acceptera pas de demandes d'intervention sous garantie au cas où le produit serait utilisé de cette façon.
- m) Nolangroup se dégage de toute responsabilité au cas où le produit ferait preuve d'un fonctionnement limité dû au mode de fonctionnement des téléphones portables, d'autres accessoires ou d'équipements non fournis par Nolangroup.
- n) L'altération de la carte électronique interne ou de toute autre partie du système N-Com annulera la garantie.

- o) La garantie ne couvre pas les défauts liés à toutes les situations particulières spécifiques et subjectives qui pourraient se présenter dans l'utilisation dynamique du casque, comme par exemple les problèmes de confort durant le pilotage ou les bruissements et sifflements aérodynamiques.

Nolangroup ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des dommages accidentels ou consécutifs (y compris, sans limitation aucune, les lésions corporelles provoquées aux personnes) dus au non respect des obligations dérivant de cette garantie concernant les produits Nolangroup.

6.3. Validité de cette garantie limitée

Cette garantie n'est valable que si la fiche d'enregistrement est dûment remplie dans sa totalité au moment de l'achat et indique bien :

- 1) Code d'identification du produit.
- 2) Le nom et le cachet du revendeur agréé
- 3) La date d'achat du produit
- 4) Le nom et l'adresse de l'acheteur.

Nolangroup se réserve le droit de ne pas effectuer la réparation en garantie si ces informations ont été effacées ou modifiées après le premier achat du produit chez le revendeur.

6.4. Procédure pour l'envoi des réclamations éventuelles

Pour toute réclamation couverte par la présente garantie, l'acheteur devra communiquer directement au revendeur où il a acheté le casque le défaut présumé constaté, en présentant en même temps le produit faisant l'objet de la réclamation, outre la copie du ticket de caisse et la Fiche d'enregistrement de la garantie, dûment remplie, comme cela a été indiqué précédemment.

AVANT DE VOUS ADRESSER À VOTRE REVENDEUR, NOUS VOUS RECOMMANDONS DE LIRE ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS D'UTILISATION FOURNIES AVEC LE PRODUIT.

LA GARANTIE EXPIRE ENTIÈREMENT 2 (DEUX) ANS APRÈS LA DATE D'ACHAT.

Toute prestation effectuée en garantie ne prolonge pas la durée de la garantie. Par conséquent, en cas de remplacement du produit ou d'un de ses composants, ledit produit ou composant fourni en remplacement ne déclenchera pas une nouvelle

période de garantie et il faudra au contraire tenir compte de la date d'achat du produit d'origine.

Uniquement pour les réparations et les remplacements des composants électroniques, lorsque Nolangroup procédera à la réparation ou au remplacement du produit, ledit produit bénéficiera d'une période de garantie égale à la partie résiduelle de la garantie d'origine ou d'une période de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date de réparation (la période à considérer sera celle qui est la plus longue).

La réparation ou le remplacement pourront également être effectués à l'aide de composants régénérés présentant des fonctionnalités équivalentes.

Les parties ou les composants remplacés deviendront la propriété de Nolangroup.

LA PRÉSENTE GARANTIE ANNULE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE ÉCRITE OU ORALE PRÉVUE PAR LA LOI QUI PEUT ÊTRE DÉROGÉE PAR LA VOLONTÉ DES PARTIES CONCERNÉES; EN PARTICULIER, NOLANGROUP NE PRÊTE AUCUNE GARANTIE SPÉCIFIQUE QUANT AUX POSSIBILITÉS DE COMMERCIALISATION DU PRODUIT OU D'UTILISATION DE CELUI-CI À DES FINS SPÉCIALES. EN AUCUN CAS, NOLANGROUP NE POURRA ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCIDENTELS OU CONSÉQUENTIELS, COMME PAR EXEMPLE ET DE FAÇON NON EXHAUSTIVE, LES PERTES DE PROFIT OU LES DOMMAGES COMMERCIAUX, À MOINS QUE CES DOMMAGES NE SOIENT RECONNUS PAR LA LOI.

NOLANGROUP SE RÉSERVE À TOUT MOMENT DE MODIFIER SANS PRÉAVIS AUCUN LES CARACTÉRISTIQUES, LES FONCTIONNALITÉS, LA COMPATIBILITÉ ET LES LOGICIELS DE SES PRODUITS.

Certains Pays ne permettent pas l'exclusion ou la restriction des dommages accidentels ou consécutifs, ou la limitation de la durée de garanties implicites; par conséquent, les restrictions ou les exclusions précédentes pourraient ne pas être applicables.

La présente garantie n'influe pas sur les droits légaux du client sous la juridiction nationale en vigueur et sur les droits du consommateur vis-à-vis du revendeur sanctionnés par le contrat d'achat/vente.

La présente garantie est valable sur l'ensemble du territoire européen et constitue la seule garantie expresse fournie par Nolangroup concernant la vente de ses produits. Elle ne porte pas atteinte aux droits dont bénéficie l'acheteur qui sont expressément prévus par la directive 1999/44/CE.

La présente garantie ne porte pas atteinte aux droits du consommateur prévus par la loi et, en particulier, ce qui est prévu par le D.-L. n°24 du 2 février 2002.

6.5. Identification du produit

Les produits N-Com sont identifiés par l'intermédiaire d'un code qui permet la traçabilité et l'identification du produit.

Le code d'identification est reporté au dessous du code barre présente sur l'emballage du produit.



7. FICHE D'ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE

Nom du produit | **MCS II v.04**

Code d'identification | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Coordonnées de l'acheteur

Prénom

Nom

Adresse

Tel

E-mail

Cachet du concessionnaire

Date d'achat

Printed on recycled paper.

